



Municipalité Saint-Robert-Bellarmin

10 rue Nadeau, St-Robert-Bellarmin, Qc, G0M 2E0

Téléphone : 418-582-3420

Télécopieur : 418-582-0052

Courriel : dg@st-robertbellarmin.qc.ca

Horaire : Lundi au jeudi : 09h00 à 12h00 et de 13h00 à 16h00

Vendredi : Fermé

POUR VOTRE INFORMATION

SÉANCE À HUIS CLOS

Les séances ordinaires et extraordinaires du conseil se dérouleront à huis clos, et ce, jusqu'à nouvel ordre. Toutefois, vous pourrez consulter l'ordre du jour qui est publié sur le site web de la municipalité avant chaque assemblée. De plus vous pourrez adresser vos questions aux élus par courriel, avant les séances à l'adresse suivante : dg@st-robertbellarmin.qc.ca

DEMANDE DE PERMIS

L'inspecteur en bâtiment sera temporairement absent du bureau, mais vous pouvez continuer à faire vos demandes de permis de construction, rénovation ou de certificat d'autorisation en communiquant avec le bureau municipal soit par téléphone, courriel ou télécopieur.

BANQUE ALIMENTAIRE

Si vous avez besoin de soutien, n'hésitez pas à communiquer avec le Centre d'Action Bénévole du Granit par courriel : info@cabgranit.com ou par téléphone au 819-583-3482, poste 22.

RESSOURCERIE DU GRANIT – LE CHIFFONNIER

Le chiffonnier est temporairement fermé. Donc il ne fait pas la collecte de biens pendant cette période de pandémie.

FEU DE BROUSSAILLE

Toute personne qui veut faire un feu de broussaille, doit, même s'il n'y a pas de coût au permis, demander un permis de brûlage au directeur incendie. Celui-ci doit vérifier l'indice du danger d'incendie avant d'émettre un permis de brûlage. Directeur incendie : François Sirois: 418-222-7806.

TOUS LES RASSEMBLEMENTS INTÉRIEURS OU EXTÉRIEURS SONT INTERDITS



SÛRETÉ DU QUÉBEC

Le service de police du Granit, en cette période de pandémie fera une surveillance plus accrue sur le territoire afin de faire respecter les recommandations de **distanciation de 2 mètres entre nous**, tel que demander par les gouvernements. **Le montant des amendes pour ce type d'infraction oscille entre 1000\$ et 6000\$ par personne.**

Centre de réponse aux citoyens pour prendre de l'information ou pour faire une dénonciation

Composer par cellulaire: *4141 ou par téléphone composer le 310-4141.

LIGNES D'ÉCOUTE ANONYME

Si toutefois vous sentez le besoin de parler à quelqu'un, vous pouvez rejoindre un des centres d'écoute, soit : Secours-Amitié Estrie qui est ouvert de 8h00 le matin à 3h00 la nuit au 1-800-667-3841 ou le Centre d'écoute Beauce-Etchemins au 418-228-0001.

En cette fin de semaine de Pâques, j'invite la population à innover pour trouver une façon de briser l'isolement tout en respectant la distanciation par les différentes plates-formes de réseaux sociaux ou simplement par téléphone afin de garder le contact avec les personnes qui vous sont chers.

Encore une fois, merci à tous les citoyennes et citoyens qui contribuent à limiter les risques de propagation de ce virus en limitant les déplacements hors de notre village si ce n'est pas obligatoire et ce afin que nous puissions reprendre rapidement nos activités normales, le moment venu.

Collectes des MATIÈRES RÉSIDUELLES

En vertu des compétences qui lui sont confiées par le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation et par les municipalités, la MRC du Granit veille à la collecte, au transport et au traitement des différentes matières résiduelles des citoyens de son territoire. La gestion des matières résiduelles étant un service essentiel et dans le présent contexte de pandémie de la COVID-19, voici quelques directives et précautions à mettre en application.

Déchets, recyclage, compost

- Ne pas laisser d'excédents (à côté) du bac.
- Les heures de collectes peuvent ne pas être celles auxquelles vous êtes habitués, c'est pourquoi vous êtes invités à approcher votre bac la veille de la collecte et le laisser tant que le camion n'est pas passé.
- Disposer des mouchoirs, gants, lingettes, masques dans la poubelle.
- Les lingettes particulièrement peuvent causer des bris aux installations de traitement des eaux usées. Merci de les jeter à la poubelle et non dans la toilette!

Contenants consignés

Étant donné les risques de contamination, conservez vos canettes et contenants consignés pour les déposer plus tard dans les différents points de collecte.

Sacs réutilisables

Certains commerces d'alimentation refusent maintenant les sacs réutilisables. Pour ceux qui les acceptent toujours, nous conseillons aux citoyens de les laver régulièrement.

RDD

La collecte porte-à-porte est retardée. Les informations vous seront communiquées prochainement.

Boues de fosses septiques

- La collecte se déroulera normalement selon l'horaire établi.
- Pour les propriétaires d'habitation saisonnière, merci de nous aviser de votre incapacité de rendre accessible votre installation.
- Nous vous demandons de ne pas sortir pour discuter avec le camionneur ou du moins, en cas de nécessité, conservez une distance de 2 mètres.
- Il n'y aura pas d'accroche-porte laissé pour confirmer la vidange. Les employés feront un trait de craie sur le couvercle de la fosse pour vous signifier que la vidange a été effectuée. Si vous n'êtes pas certain, vous pourrez vérifier sur le site internet de la MRC qui publiera cette information.

Plastiques agricoles

La collecte se poursuit normalement.

Collecte des encombrants

La collecte aura lieu selon l'horaire prévu.

Cours d'eau

L'équipe de la MRC demeure disponible pour répondre aux appels en cas de débordements, inondations, problèmes avec les cours d'eau.

Nous vous remercions de votre grande collaboration pour permettre le maintien et la bonne marche de ces différents services essentiels.

